

Date : 10/11/2023

Nom/ Prénom :

Equipe :

Responsable Scientifique :

mail :

Tel :

Ce règlement intérieur établit les règles de bon fonctionnement de la plateforme « We-Met » de l'UMR INSERM U1297, Institut des maladies métaboliques et Cardiovasculaires (I2MC).

1/ Accès

Les utilisateurs peuvent solliciter la plateforme pour un accès en autonomie ou pour une prestation.

a- Formation des utilisateurs en autonomie

Les équipes souhaitant accéder aux appareils de la plateforme doivent prendre contact avec le responsable de la plateforme.

Chaque utilisateur devra suivre une formation assurée par le responsable de la plateforme ou du pôle sur le(s) appareil(s) concerné(s) par le projet. Cette formation pratique et individuelle est obligatoire. L'utilisateur recevra une fiche d'habilitation pour l'appareil suite à cette formation.

b- Réservation/Facturation

Chaque appareil est réservable à partir du site de la plateforme rubrique réservation (<http://www.we-met.fr>) ou via le responsable de la plateforme. En cas d'annulation ou de modification, il faut contacter le responsable de la plateforme. Suivant l'appareil utilisé, la facturation sera faite en fonction des heures réservées.

c- Demande de prestation

Les équipes souhaitant demander une prestation à la plateforme doivent prendre contact avec le responsable qui leur transmettra une fiche de demande de prestation et organisera le déroulé du projet.

2/ Hygiène et sécurité

Tout utilisateur doit avoir suivi une formation « nouveaux entrants » d'hygiène et sécurité dispensée par un assistant de prévention. Le port de la blouse et des gants est obligatoire. Il est interdit de boire, manger, fumer dans le laboratoire. La nature et le risque chimique, biologique des échantillons doit être connu des membres de la plateforme qui se réservent le droit de refuser un projet selon le risque. La gestion des différents déchets chimiques et biologiques est indiquée sur la plateforme.

3/ Appareils

La plateforme met à disposition différents appareils de Simple Western, lecteurs de Western blot, Simple Plex, ou Analyse de métabolisme.

En fin de séance, l'utilisateur s'engage à nettoyer l'appareil utilisé. En fin de journée, le dernier utilisateur s'engage à nettoyer, éteindre l'appareil et fermer les différentes portes d'accès.

Date : 10/11/2023

L'utilisateur devra signaler immédiatement tout dysfonctionnement au responsable de la plateforme en le contactant directement (téléphone, mail).

4/ Données et analyses

La plateforme assure la formation pour l'analyse des expérimentations. A ce jour, les logiciels sont en libre-service et disponibles sur demande auprès du responsable.

Le stockage des données n'est pas assuré par la plateforme. Les données sont récupérées par l'utilisateur via clé USB ou autre périphérique de stockage non vérolés et vérifiés. L'état de ces périphériques et la récupération des données sont sous la responsabilité de l'utilisateur. Si l'appareil est relié au serveur de l'I2MC, l'utilisateur peut l'utiliser pour le transfert des données générées.

5/ Confidentialité

Dans le cadre des manipulations effectuées sur la plateforme ou prestations, la plateforme s'engage à :

- Utiliser exclusivement les informations confidentielles dans le cadre de la collaboration des parties ;
- Préserver toute Information Confidentielle avec la même attention que celle avec laquelle elle préserve ses propres informations, ainsi qu'assurer la protection desdites informations, afin d'empêcher leur divulgation au public ;
- Ne pas communiquer les informations confidentielles à un tiers sans l'accord écrit de la partie Divulgateur ;

La plateforme s'engage à restituer ou détruire les informations confidentielles à la fin du projet, après accord écrit des 2 parties.

6/ Publications

Chaque utilisateur s'engage à citer la plateforme soit dans les remerciements, soit dans la partie expérimentale, soit à faire figurer le responsable en co-auteur selon leur implication.

Les publications réalisées avec l'utilisation de la plateforme doivent être communiqués au responsable de la plateforme.

Le responsable de la plateforme se réserve le droit d'empêcher à un utilisateur l'accès à la plateforme en cas de non-respect d'une des règles précédemment énoncées.

L'utilisateur et son responsable scientifique s'engagent à respecter ce règlement.

Date :

Utilisateur :

Responsable plateforme :